

# Dominique Bussereau à VNF

## Politique générale et contrat d'objectifs

Lundi 2 mars, Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des Transports, se rendra au siège de Voies navigables de France, à Béthune pour la signature du contrat 2009 entre l'Etat et VNF, appelé CAP 2009.

Le personnel de VNF se réjouit d'accueillir Dominique BUSSEREAU au siège de l'établissement public, lundi 2 mars à 14 heures, à Béthune.

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports présentera au personnel de VNF, dans son allocution, les orientations que le Grenelle donne à la voie d'eau et au transport fluvial pour les années à venir.

Une feuille de route, qui se dessine également à travers des contrats signés entre l'Etat et l'établissement.

Le 1er contrat d'Objectifs et de Moyens fixait la « règle du jeu » entre 2005 et 2008. Son bilan très positif sera présenté par Thierry DUCLAUX, directeur général de VNF qui en a assuré la mise en œuvre. Il sera suivi par Alain GEST, président du Conseil d'administration de VNF, qui présentera les perspectives de l'établissement.

2009 est en effet une année charnière pour VNF. Le Grenelle de l'environnement a fixé des orientations ambitieuses. Ces objectifs exigeants ont été réaffirmés par le Président de la République lors de sa venue sur le barrage de L'Isle-Adam le 3 février.

Le contrat 2009, intitulé CAP 2009, signé par Dominique BUSSEREAU ce lundi 2 mars, augmente considérablement les moyens que l'Etat alloue à l'établissement, permettant **un programme d'investissement sur le réseau sans précédent de 247 M d'euros**. Il fixe le niveau de performance auquel s'engage l'établissement, la méthode et le calendrier pour établir le contrat 2010-2013 qui sera particulièrement important compte tenu des défis fixés par la Loi Grenelle. Défis qui n'ont d'autre but que de préserver notre futur et notre développement.

*Communiqué VNF (jeudi 26 février 2009)*